

Immeuble commercial et d'habitation à Lausanne

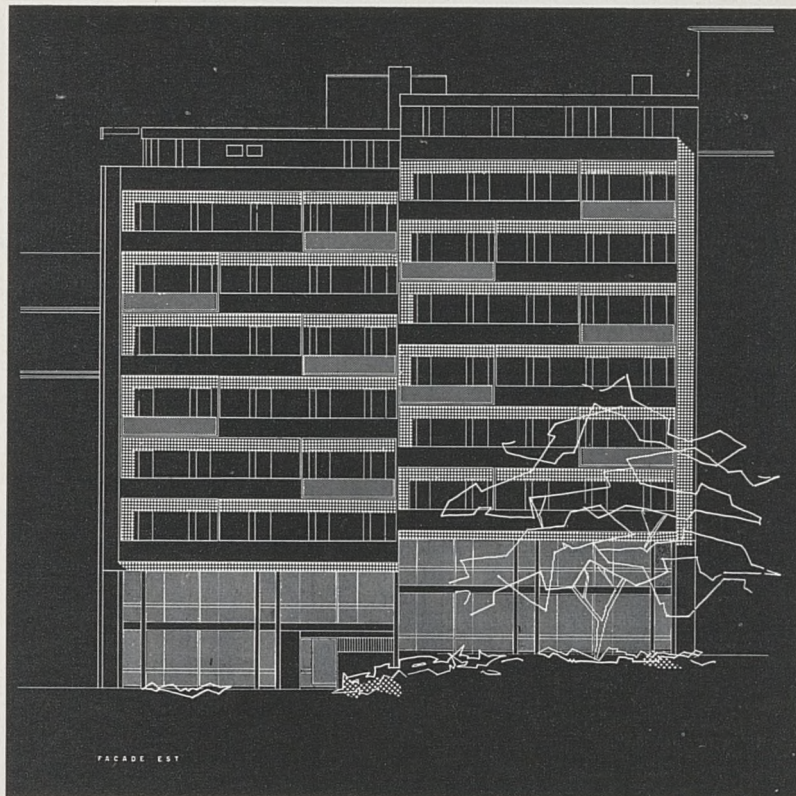
Laurent d'Okolski, architecte S.I.A.

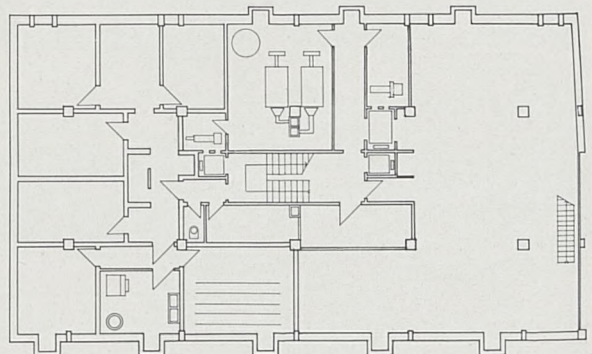
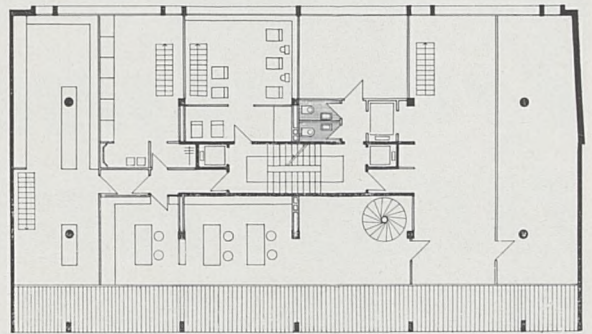
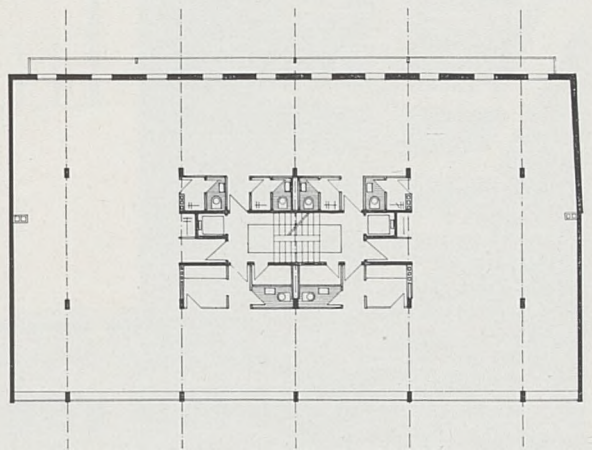
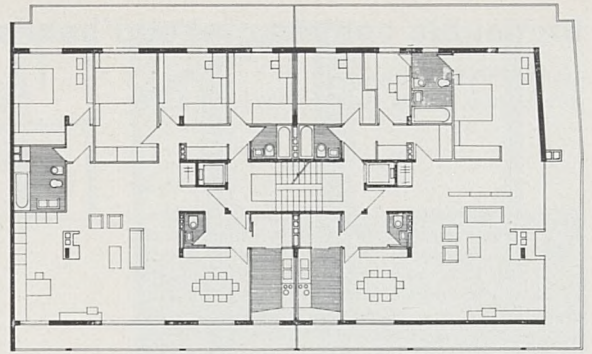
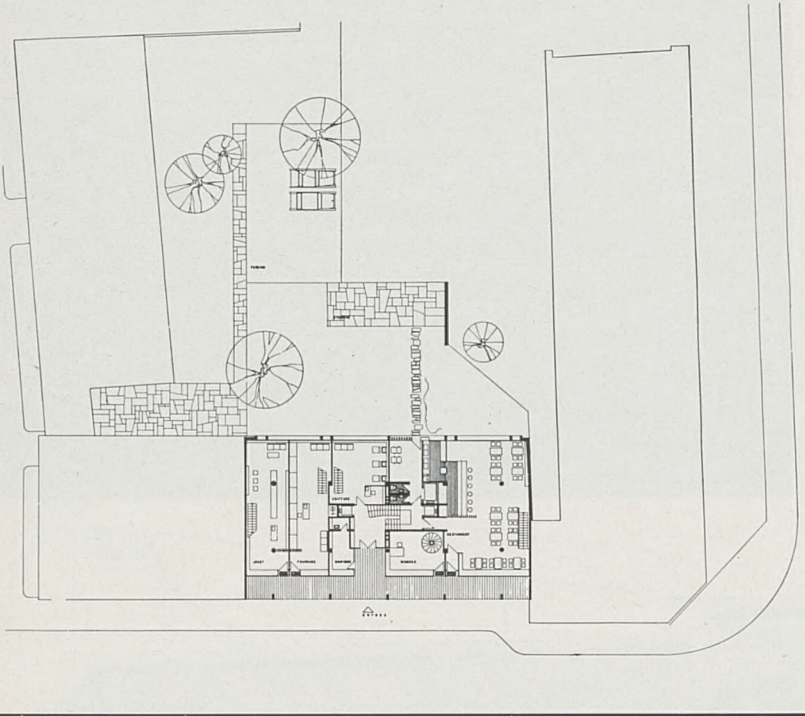
Collaborateur Achille Gasser architecte E.P.U.L.

Etant donné la forte pente de l'avenue Villamont où cet immeuble est situé, les niveaux d'étage ont été décalés en quinconce, la cage d'escalier centrale permettant ainsi une utilisation très rationnelle des surfaces. L'ossature en béton armé donne en outre toute latitude à la distribution d'autant plus que toutes les gaines sont placées au centre ou contre les murs mitoyens. Le rez-de-chaussée et le premier étage à destination commerciale sont en retrait sous un portique libérant les piliers de façade.

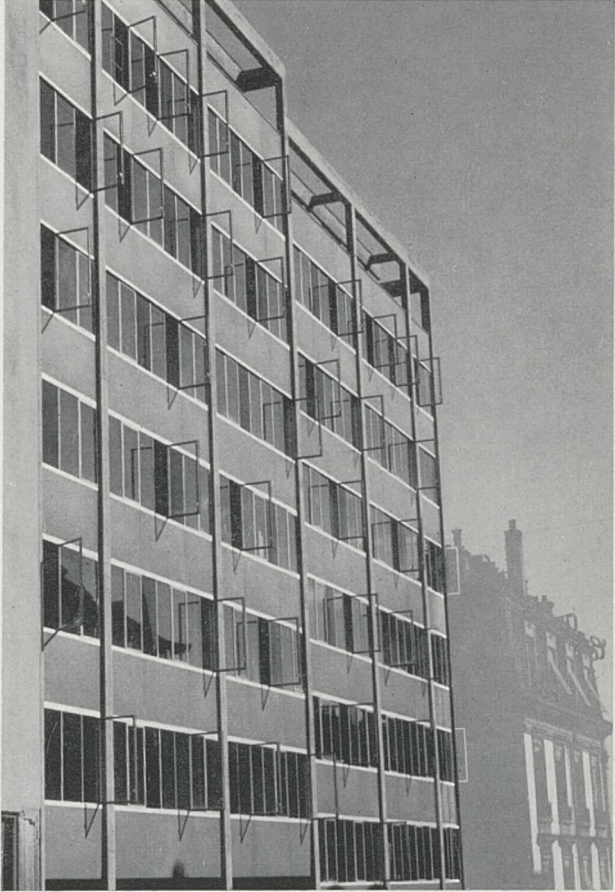
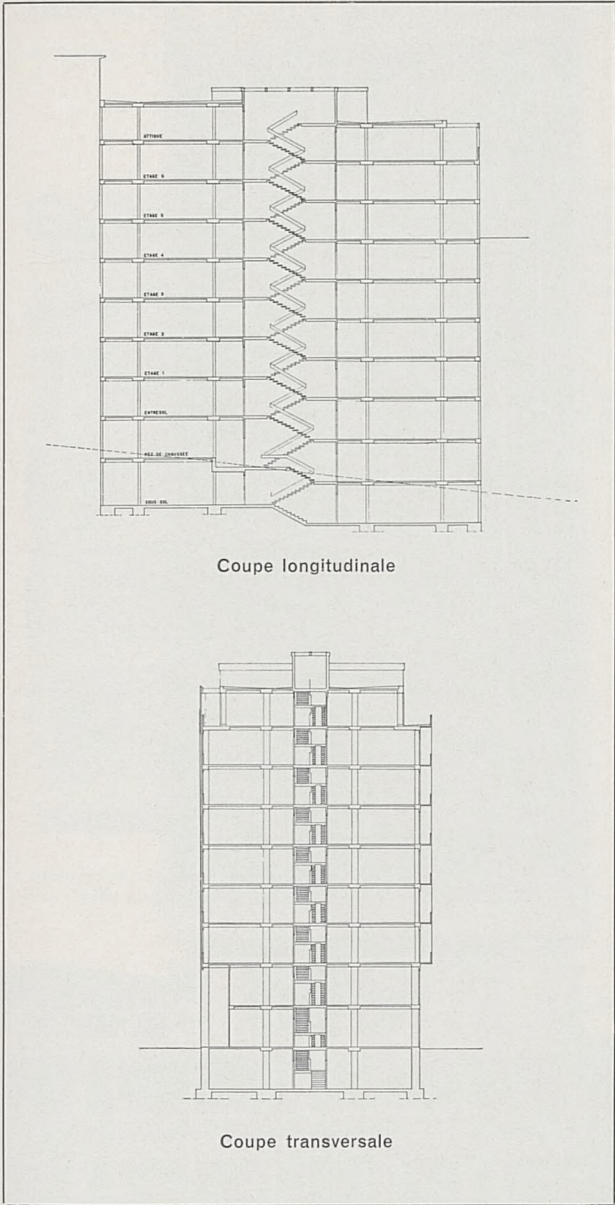
Les parois et les gaines des tuyauteries de cet immeuble sont isolées au moyen d'une mousse synthétique ininflammable injectée sous pression. Ce nouveau procédé qui permet de combler complètement les vides donne de très bons résultats.

La façade vitrée est exécutée en fer soudé et entièrement métallisée par un procédé d'électrolyse. Cette solution économique a en outre l'avantage d'assurer une bonne rigidité à la façade. Les parties pleines des contre-cœurs sont en tôle émaillée au feu, de même que les éléments pleins contre lesquels s'appuient les séparations intérieures. Ces éléments pleins disséminés dans la façade sont de couleur rouge, les contre-cœurs sont gris. Tous les guichets ouvrants pivotent à l'extérieur au moyen d'une fermente spéciale munie d'un frein. Les stores à lamelles sont à l'intérieur.





Ci-dessus : plan du rez-de-chaussée.
A droite de haut en bas : attique, étage appartement, étage bureaux, entresol et sous-sol



Ci-dessus : détail de la façade Ouest. Ci-dessous : deux vues intérieures des appartements

